

Lundi 13 octobre 2014

FÉÉCUM
Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton
Réunion du Conseil d'administration
19h00
Centre étudiant, Le Soixante-trois, Université de Moncton

Présences:

Pascale Chiasson	VP externe d'ingénierie
Freddy BoBo	VP Académique FÉÉCUM
Kurt Pelletier	VP Externe Administration
Mathieu Dumont	VP Externe kinésiologie et loisir
Pascal Haché	VP Exécutif FÉÉCUM
Anne-Marie T.Diemé	VP Interne AÉÉICUM
Sébastien Lord	VP Interne FÉÉCUM
François Bourgoin	VP Externe éducation
Guillaume Deschênes-Thériault	VP Externe Sciences sociales
Stéphanie St-Pierre	VP Externe Sciences
Rémi Frenette	VP Externe Arts

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum et présences
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Question/commentaires (ouvert aux membres)
5. Centre étudiant
6. États financiers 2013-2014
7. Association des étudiants de cycles supérieurs
8. Gala para académique
9. Viabilité des programmes
10. Arbre de l'Espoir
11. Jackie Vautour
12. Front commun pour la justice sociale
13. Politiques

14. Changement de nom de la FÉÉCUM

15. Tournée DG

16. COOP

17. Varia

a) représentation des arts

b) caricature du Front

c) intimidation

18. Fermeture de la réunion

1. Ouverture de la réunion

Le VP exécutif de la FÉÉCUM a procédé à l'ouverture de la réunion à 19h05.

2. Vérification du quorum

La présidence d'assemblée confirme que le quorum est atteint et une feuille de présence circule

3. Adoption de l'ordre du jour

Le Vice-président interne de la FÉÉCUM veut enlever le point 4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion, car il n'est pas corrigé. Il veut aussi déplacer le point 6. COOP entre les points 16 et 17.

Le représentant, des Arts ajoute les points varia a) représentation des arts et b) Caricature du FRONT.

Le VP académique de la FÉÉCUM ajoute un point varia c) Intimidation.

Résolution : 4331-FECA-141013

L'adoption de l'ordre du jour a été proposée par le VP interne de la FÉÉCUM appuyé du représentant des sciences.

Adoptée à l'unanimité.

4. Questions/commentaire (ouvert aux membres)

Aucune question du public.

5. Centre étudiant

Le VP interne de la FÉÉCUM mentionne qu'il aura une réunion avec Edgar Robichaud pour connaître les droits et les responsabilités de l'administration de l'Université et des étudiants sur le centre étudiant. Un point sera amené lors de l'assemblée générale.

Le VP interne de la FÉÉCUM veut aussi rencontrer un contracteur pour connaître les changements qui seraient possible de faire au centre étudiant. La FÉÉCUM aimerait avoir des droits légaux sur le centre étudiant.

6. États financiers

Le Directeur général de la FÉÉCUM nous présente les états financiers de l'année 2013-2014. Les états financiers sont opérés par la firme comptable Boudreau, Porter et Héту, et le but est de vérifier qu'il n'y a pas de fraude dans les finances de la FÉÉCUM.

Le VP Interne de la FÉÉCUM demande des explications concernant le montant alloué aux activités sociales, qui dépassent d'environ 200% le budget estimé. Le Directeur général réplique en expliquant que le type d'activité varie d'une année à l'autre, et que c'est difficile de budgéter les activités sociales, cependant il faut regarder aux dépenses et revenus, une activité peu coûteuse rapportera peu d'argent, tandis qu'une activité d'envergure va coûter plus à organiser, mais va aussi ramener plus de profit.

Le président de la FÉÉCUM demande des explications concernant les créances douteuses de 5000\$. Le Directeur général explique que ce sont des factures impayées, souvent trop petites pour aller en cour civile. Il y a aussi le IRock qui devait de l'argent pour la publicité dans les agendas, mais ils ont fait faillite.

Résolution : 4332-FECA-141013

Le représentant des Sciences sociales propose la déposition des états financiers, appuyé du représentant d'administration.

Adoptée à l'unanimité.

7. Association des étudiants des cycles supérieurs

Le VP interne de la FÉÉCUM travaille à l'élaboration d'une constitution afin de créer une association étudiante pour les étudiants des cycles supérieurs afin d'assurer une bonne représentation. La constitution devrait être présentée à l'Assemblée générale de jeudi.

8. Gala para académique

Le président de la FÉÉCUM mentionne que l'année dernière, il y avait eu deux soirées de reconnaissance, une plus formelle, le gala bleu et or organisé par l'Université, et celle organisée par la FÉÉCUM. Il demande au C.A. si cette année va fonctionner de la même façon, si la FÉÉCUM veut privilégier une soirée, ou les deux?

Le représentant des Sciences sociales réplique qu'il a vraiment aimé les deux soirées. Les deux se complémentent.

Le VP interne de la FÉÉCUM demande si cette année on va s'affilier avec l'administration afin de régler les problèmes de sélection pour les bourses.

Le président de la FÉÉCUM mentionne qu'il va avoir une réunion avec Louis Doucet, des loisirs socioculturels et Marie-Linda Lord afin de parler du processus de sélection. La politique de bourses devrait aussi changer, et au lieu d'aller à l'encontre des frais de scolarité, les étudiants qui graduent pourront avoir leur bourse comptant.

Le gala Bleu et or est prévu pour le 31 mars, et celui des sports le 2 avril.

9. Viabilité des programmes

Le VP académique de la FÉÉCUM mentionne que le problème des programmes fondamentaux de l'année dernière a été ramené sous : planification académique. Une autre étude des programmes viables sera faite, mais cette fois-ci la décision sera faite au niveau des facultés. Le Sénat va par lui seulement approuver ou non la décision des doyens.

10. Arbre de l'Espoir

Le président de la FÉÉCUM mentionne qu'il a reçu un courriel de Sylvie concernant l'implication de la FÉÉCUM dans la campagne de l'arbre de l'Espoir. Sylvie aimerait rencontrer le C.A. afin de parler de la campagne. Le président

mentionne que la FÉÉCUM devrait redonner à la communauté, que ce soit l'arbre de l'Espoir ou toute autre cause. Va reporter le point à la prochaine réunion.

11. Jackie Vautour

Le VP exécutif de la FÉÉCUM parle de Jackie Vautour, qui s'est battu pour rester sur sa terre à Kouchibouguac. L'homme de 83 ans vit dans la misère et il a besoin d'une nouvelle place pour vivre. La FÉÉCUM se demande si les étudiants veulent s'impliquer dans la cause comme bénévole et supporter ouvertement la cause?

Le représentant des Arts rajoute que la campagne est pour procurer une maison à Jackie et sa femme. En 1976, sa maison s'est faite bulldozer et depuis 1978 il vit dans une roulotte avec sa femme sans électricité. Jackie est un grand symbole acadien et on a l'opportunité de pouvoir l'aider.

Résolution : 4333-FECA-141013

Le VP exécutif de la FÉÉCUM propose que la FÉÉCUM supporte ouvertement la cause de Jackie Vautour, appuyé du représentant des Arts.

Adopté à l'unanimité

12. Front commun pour la justice sociale

L'année dernière la FÉÉCUM a proposé au Front commun pour la justice sociale de s'associer avec les étudiants.

La FÉÉCUM est donc représentée sur ce comité et invite les étudiants à en prendre conscience.

Le Front commun pour la justice sociale organise une marche le 17 octobre prochain.

13. Politiques

Durant l'été, la FÉÉCUM embauche le président et le VP exécutif pour travailler sur plusieurs projets. Cette année, ils ont travaillé sur certaines politiques que la FÉÉCUM n'avait pas.

Politique 1 : politique de dépenses de voyage

Les Anciens et Anciennes ont donné 12000\$ afin de créer une salle pour des réunions virtuelles au lieu de se déplacer, ce qui aide à diminuer les dépenses.

Résolution : 4334-FECA-141013

La représentante des Sciences propose l'adoption de la politique de dépense de voyage, appuyé du représentant d'administration.

Adopté à l'unanimité.

Politique 2- politique d'éthique des représentants de la FÉÉCUM

Le représentant des Arts se questionne sur le point qui mentionne que le C.A. et le C.E « ont le devoir de soutenir positivement les vues et positions prises démocratiquement..”

Le représentant des Sciences sociales rajoute qu'en tant que représentation des Sciences sociales, je suis redevable à mon conseil, et moins à la FÉÉCUM. On ne peut pas être redevable à deux associations qui ont deux points différents.

Le VP exécutif de la FÉÉCUM mentionne dans le cadre d'une fédération les représentants du C.A. sont redevables à leur conseil.

Le VP interne de la FÉÉCUM propose d'enlever la première phrase « ont le devoir de soutenir |...| par la fédération »

Le représentant des Arts rajoute qu'il faudrait ajouter « les intérêts des conseils étudiants », après « leurs intérêts personnels ».

1. Le représentant des Arts mentionne qu'il faut changer « ..Les membres du CE doivent maintenir....”, au lieu du C.A. et du C.E
- 1.1 Le VP interne de la FÉÉCUM rajoute qu'on devrait précisé les membres du C.E . partout, parce que ceux du C.A. sont redevables à leurs conseils étudiants.
- 4.2 On enlève le C.A.
- 4.4.2 On enlève « de leur association ”.

Le représentant des Arts se demande quelles sont les conséquences d'un bris d'éthique.

Le Président de la FÉÉCUM répond que les conséquences seront faites par le C.A. , mais que ce serait une bonne idée de les ajouter dans la politique d'éthique.

5.1 On ajoute donc que la tâche revient au C.A. d'identifier les conséquences sur un cas précis.

Le Président de la FÉÉCUM rajoute aussi qu'il veut inclure le terme "employé" avec le C.A. et la C.E..

Aucune décision n'a été prise.

14. Changement de nom de la FÉÉCUM

Résolution : 4335-FECA-141013

Le représentant des Sciences sociales propose, appuyé du représentant d'Administration.

ATTENDU QU'il est souhaitable que les dispositions de la charte de la compagnie soient modifiées au moyen de lettres patentes supplémentaires.

PAR CONSÉQUENT, les présentes sont adoptées à titre de règlement de la compagnie.

1. Que demande soit faite au Directeur aux termes de la *Loi sur les compagnies*, laquelle est par les présentes autorisée, en vue de la délivrance de lettres patentes supplémentaires modifiant comme suit la charte de la compagnie :

Substituer «Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton» comme raison sociale de la compagnie à « Fédération des étudiantes et étudiants du Campus universitaire de Moncton ».

2. Que le directeur général de la « Fédération des étudiantes et étudiants du Campus universitaire de Moncton soit autorisé par les présentes à faire au Directeur aux termes de la *Loi sur les compagnies* une demande de lettres patentes supplémentaires modifiant la charte de la compagnie suivant les dispositions susmentionnées, et qu'il soit autorisé à signer tout autre document et à prendre toutes les dispositions nécessaires et souhaitables pour donner effet au présent règlement.

Adoptée à l'unanimité.

18. Tournée DG

Le Directeur général mentionne qu'il veut faire une tournée des conseils afin de discuter des documents à remettre pour la péréquation. Les conseils doivent donc inviter Pierre à leur réunion par courriel.

19. COOP

La FÉÉCUM s'intéresse sur la possibilité d'avoir une coopérative à l'Université. Ils ont employé un étudiant de maîtrise pour travailler sur le sujet. Une journée d'information et de formation est organisée ce samedi afin de parler de ces résultats et de développer des idées.

20. Varia

a) Représentation des arts

Le représentant des Arts mentionne que dans leur faculté on peut voir une double représentation des Arts, car il y a 12 départements qui se divisent en deux : Arts et Beaux-arts. Cela devient difficile de représenter tout le monde, car c'est la faculté la plus grande. Il se demande ce qui pourrait être fait.

Le Directeur général mentionne qu'il va regarder pour les options qui s'offrent à eux.

b) Caricatures du FRONT

Le VP interne de la FÉÉCUM mentionne que plusieurs plaintes ont été faites à la FÉÉCUM et au MAUI concernant les caricatures à caractères myogène, sexiste et féministe parues dans le FRONT. Des excuses seront publiées dans le prochain Front de la part de la présidente des MAUI et du caricaturiste. Mais il ne faut pas oublier que les MAUI ne relèvent pas de la FÉÉCUM.

Le Président de la FÉÉCUM donne la parole à Véronique, la présidente du FRONT, qui mentionne que c'est le rédacteur en chef qui décide ce qui passe ou non dans le Front et que la présidente n'a pas le droit de regard. Cependant, dans une telle situation des décisions formelles seront prises en

charge pour le rédacteur en chef et les caricaturistes et des ateliers seront offerts par le regroupement féministe pour les membres des MAUI.

La représentante des Sciences mentionne que la situation est déplorable et que même si la FÉÉCUM n'a aucun mot à dire, on devrait prendre position.

Le représentant des Sciences sociales veut que le C.A. prenne position sur les conséquences.

Le Président de la FÉÉCUM propose de faire de la sensibilisation auprès de la population étudiante.

Le VP interne de la FÉÉCUM rajoute que la FÉÉCUM a déjà approché le regroupement féministe pour de la sensibilisation matérielle ou physique.

Le VP exécutif de la FÉÉCUM aimerait voir, à long terme, comment on peut éduquer la population étudiante sur une légalité des genres.

La représentante des étudiants internationaux est d'accord pour que de la sensibilisation soit faite et aimerait une sensibilisation visée pour les étudiants internationaux, et faire comprendre qu'il faut s'adapter à la société canadienne.

Le point sera amené au prochain CA en tant que : campagne de sensibilisation aux conditions de la femme.

c) Intimidation

Le VP académique mentionne qu'il est important de dénoncer l'intimidation, surtout dans les réunions.

Le VP exécutif de la FÉÉCUM mentionne qu'il a une possibilité d'emploi auprès d'une députée. Il mentionne que c'est un travail de circonscription, et non partisan. Mais veut quand même s'assurer qu'il n'y a pas de conflit avec les membres du C.A.

21. Fermeture de la réunion

Le représentant d'éducation propose la fermeture de la réunion à 21 :02.

Moncef Lakouas, président d'assemblée

Annie Godin, secrétaire

